

Avis de constitution

SOCIETE « COULIBALY SIE TRANSPORT » en abrégé « CST »

Siège Abidjan Treichville - quartier Yohou Lambert (ex Biaffra) LOT : 47 ILOT : 29, Lot 47, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2026 , et enregistrés au CEPICI le 20/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COULIBALY SIE TRANSPORT » en abrégé « CST »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens

meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Treichville - quartier Yohou Lambert
(ex Biaffra) LOT : 47 ILOT : 29, Lot 47, Ilot 29

Dirigeant(s) M COULIBALY SIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01710 du 09/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09021/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

